

SECTEUR 6. RUE DU COLONEL BREBANT



Au nord de la RN12, le site a pour objectif de combler une parcelle libre en y proposant de nouvelles habitations.

L'aménagement du site doit tenir compte du talus existant entre la parcelle et la rue du Colonel Brebant. À ce titre, un seul accès pour véhicule peut permettre de desservir le site. Une aire de retournement, calibrée aux besoins de l'opération (usagers et services), doit permettre la bonne circulation au sein de l'opération. Un accès piéton au nord peut cependant permettre de faciliter la déambulation au sein du site.

Conformément aux constructions avoisinantes, un recul de 10 mètres minimum est à prévoir par rapport à la rue du Colonel Brebant.

L'urbanisation de la zone doit faire l'objet d'un projet d'ensemble.

<b>Superficie :</b>	0,50 hectare		
<b>Répartition :</b>			
100%	<b>Habitat</b>	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
<b>Densité :</b>	26 logements / hectare		
<b>Nombre de logement (min) :</b>	13		
<b>Nombre de logements sociaux (min) :</b>	2		
<b>Systeme assainissement privilégié :</b>	Collectif		
<b>Programmation estimée :</b>	2023-2027		